

Les 5 grands axes prioritaires

Dans la phase préparatoire, des ateliers, animés entre 2023 et 2024, ont fait émerger les axes prioritaires correspondant aux besoins d'adaptation prégnants pour répondre aux enjeux d'aménagement et de résilience du territoire



Adapter les pratiques agricoles et forestières



Imaginer les paysages de l'énergie, de qualité, sobres et décarbonés



Continuer d'habiter dans les Baronnies, entre qualité patrimoniale et besoin d'adaptation (architecture, urbanisme, espaces publics)



Accueillir dans les paysages des Baronnies provençales dans le respect des patrimoines et des milieux

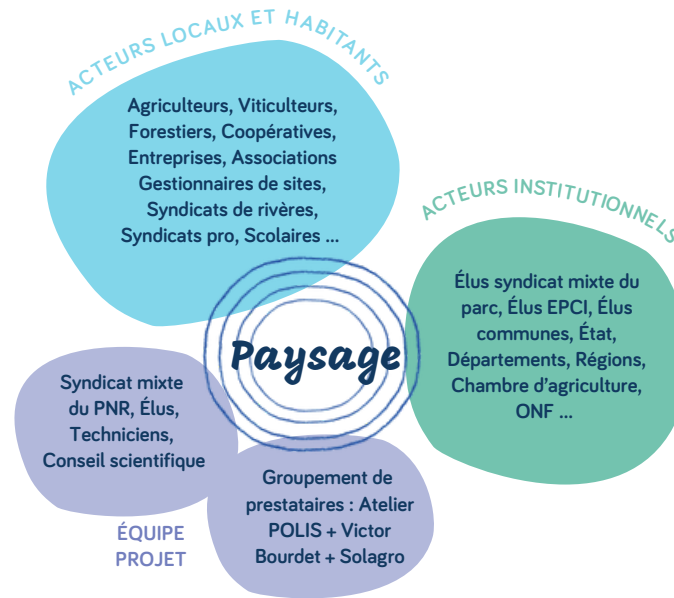


Découvrir et parcourir les Baronnies provençales, par routes et sentiers

Qui participe ?

À toutes les étapes, des groupes de travail, des animations, des ateliers, des rencontres permettront à un large public de participer, car le paysage, c'est l'affaire de tous et toutes !

Si cela vous intéresse, vous pouvez vous manifester auprès du Syndicat Mixte du Parc



PLAN DE PAYSAGE ET RÉSILIENCE

Dessignons ensemble Les paysages des Baronnies provençales

VERS UN TERRITOIRE PLUS RÉSILIENT FACE AUX ENJEUX DE TRANSITION ET DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Notre philosophie spécifique

S'appuyer sur la création de récits imaginés pour illustrer les scénarios et faciliter le changement

S'enrichir mutuellement pour déplacer les regards sur la biodiversité, comprendre et agir avec le vivant, inventer des coopérations



Parc naturel régional des Baronnies provençales
575 route de Nyons 26510 SAHUNE

www.baronnies-provencales.fr

Pour plus d'informations
Fabienne Meline -
fmeline@baronnies.fr



1, 2, 3 phases... et après !

LANCEMENT PRINTEMPS 2025

PHASE 1

DIAGNOSTIC PARTAGÉ : CE N'EST PAS UNE ÉTUDE DE PLUS !

Élaboré de manière participative, nourri du regard et des attaches que chacun et chacune possède sur son cadre de vie, il permet de comprendre et partager les valeurs des paysages des Baronnies provençales, tels qu'ils sont vécus, leurs dynamiques de transformation, leurs vulnérabilités.

RESTITUTION DECEMBRE 2025

PHASE 2

FORMULATION PARTAGÉE DES OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Les objectifs de qualité paysagères constituent les orientations stratégiques et spatialisées dont doit se doter le syndicat mixte du Parc en matière de protection, de gestion et d'aménagement des paysages, en prenant en compte sur les aspirations de la population pour la qualité de leur cadre de vie.

FORUM DE RESTITUTION ÉTÉ 2026

PHASE 3

PROGRAMME D'ACTIONS CONCRÈTES

Il s'agit de traduire les objectifs de qualité paysagère en actions concrètes et fédératrices des acteurs locaux, faire émerger des projets avec les acteurs locaux, mettre en mouvement le territoire sur les enjeux identifiés.

RESTITUTION FIN 2026

ET APRÈS ?

ANIMATION ET SUIVI DE SA MISE EN ŒUVRE

Une fois le plan de paysage formalisé et adopté, il s'agira d'animer et suivre la mise en œuvre les actions. Il sera transcrit dans la future Charte du Parc.

Récit pour un horizon commun

UN PLAN DE PAYSAGE, MAIS QU'EST-CE QUE C'EST ?

UN PLAN D'ACTIONS CONCRET

Produire ensemble une feuille de route pour les paysages des Baronnies provençales, avec un programme d'actions opérationnelles impliquants les acteurs du territoire et passer à l'action !

Des actions "starter" pour s'activer ensemble

Chemin faisant, tout au long de la démarche, des opérations "starter" seront expérimentées : pour tester, pour mobiliser, pour favoriser de nouvelles coopérations et faire émerger des projets porteurs.

Chacun à son échelle pourra s'impliquer !

RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC : C'EST PARTI !

La Charte du Parc constitue le guide de l'action du Parc pour 15 ans. La première Charte arrive bientôt à son terme et dès 2025 on s'attèle à sa révision : le Plan de paysage et résilience des Baronnies provençales viendra alimenter cette future nouvelle Charte sur tous les enjeux liés au paysage, les objectifs de qualité paysagère notamment y sont obligatoires.

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Partager les points de vue. Décider ensemble de ce qu'on veut préserver, valoriser et transmettre. Partager ce qu'on redoute, ce qu'on ne veut pas pour nos paysages. Ce qui peut évoluer. Vers quoi ? Comment ? En se posant ces questions, on discute, on échange, on débat. On sort aussi : on se rend sur place, au cœur même des paysages des Baronnies provençales, pour ancrer les débats dans le concret. Comment on s'y prend ? Avec des marches paysagères, des ateliers, des animations, des visites...

UN OUTIL FACILITATEUR ET ACTIVATEUR : LE PAYSAGE COMME DÉNOMINATEUR COMMUNE !

Pour anticiper les effets du changement climatique et mettre en mouvement les transformations nécessaires pour y répondre, pour mettre en cohérence et activer les transitions dans les manières d'aménager le territoire

ÇA SE PASSE OÙ ?

Sur l'ensemble du territoire du Parc naturel régional des Baronnies provençales

LA RÉSILIENCE, EN QUOI CELA CONSISTE ?

Être résilient c'est être en mesure d'affronter des événements difficiles ou des perturbations extérieures qui se présentent, sans s'effondrer, c'est continuer à fonctionner, se doter des moyens pour s'adapter, rebondir, prendre du recul, accepter de se renouveler pour faire face.